

Ecole de culture générale

**Concrétisez vos projets
avec l'Ecole
de culture générale**

Santé



*Socio-
éducatif*



*Communication-
information*



Arts



Introduction

A Genève, l'Ecole de culture générale (ECG) offre son enseignement à près de 4000 élèves au sein de trois établissements:

Rive gauche	ECG Jean-Piaget, Chêne-Bougeries
Rive droite	ECG Henry-Dunant, Châtelaine
Genève sud	ECG Ella-Maillart, Plan-les-Ouates, Carouge

L'ECG est l'une des trois voies de formation de l'enseignement secondaire II (postobligatoire), aux côtés de la formation gymnasiale et de la formation professionnelle.

La mission de l'ECG est de consolider et d'élargir la culture générale des élèves tout en les orientant vers des formations professionnelles exigeantes (voir pages 11-12). La structure et l'organisation de la formation reposent sur un large tronc commun de culture générale, complété par des cours ciblés dans quatre options: santé, socio-éducatif, communication-information, arts (voir pages 2-10). Ces cours spécifiques préparent l'élève à suivre une formation professionnelle en lien avec l'option choisie.

Pour être admissible à l'ECG, l'élève doit satisfaire à certaines exigences scolaires (voir page 2).

Des maturités spécialisées faisant suite à l'obtention du certificat ECG sont ouvertes dans chacun des domaines d'enseignement de l'ECG :

Options spécifiques préprofessionnelles

- Maturité spécialisée arts (visuels ou musique)
- Maturité spécialisée communication-information
- Maturité spécialisée santé
- Maturité spécialisée travail social

L'ECG offre aussi une classe de transition en vue d'une admission ultérieure au postobligatoire pour les élèves qui, à l'issue de la 11^{ème} CO, n'atteignent pas les normes d'admission en 1^{ère} année (voir pages 13-14).

Objectifs de formation et titres obtenus

L'Ecole de culture générale offre un solide et large bagage de culture générale, qui donne l'accès aux hautes écoles spécialisées correspondantes (HES), aux écoles supérieures (ES) et facilite l'accès à des apprentissages fortement scolarisés (voir pages 11-12), en relation avec l'orientation des études.

L'accent porte sur l'acquisition de connaissances spécifiques aux différents domaines d'études, ainsi que sur la mise en pratique des connaissances théoriques (résolutions de situations-problèmes), sur l'interdisciplinarité et sur le développement de compétences sociales spécifiques à des projets de formation centrés sur des métiers de l'humain.

L'orientation scolaire est effectuée pendant la 1^{ère} année, vers les domaines de la santé, du socio-éducatif, de la communication-information et des arts. Parallèlement, l'ECG stimule l'élève à construire progressivement son projet professionnel qu'il / elle sera amené-e à consolider durant ses études.

Le certificat ECG avec mention de l'option spécifique préprofessionnelle suivie est délivré après trois années d'études réussies. Ce titre est reconnu au niveau national.

Le certificat de maturité spécialisée arts, communication-information, santé ou travail social est délivré après l'année de maturité spécialisée. Ce titre est reconnu au niveau national.

Normes d'admission

L'admission à l'ECG répond aux normes suivantes:

- élèves promu-e-s du CO en provenance des regroupements A, BFF, BFN, BNF
- élèves promu-e-s du CO en provenance du regroupement BNN avec une moyenne générale égale ou supérieure à 4.8

Pour les élèves non promu-e-s du CO en provenance du regroupement A et du regroupement BFF avec une moyenne générale égale ou supérieure à 4.5, l'admission est examinée par la commission d'admission. Les élèves en provenance de l'extérieur du canton ou d'une école privée non reconnue sont soumis à un examen d'admission.

Les cas d'élèves dans d'autres situations sont réglés par le règlement de l'enseignement secondaire (C 1 10.24).

Les normes d'admission de l'ECG sont identiques à celles de l'Ecole de commerce.

Structure et organisation de la formation

L'ECG est une école de formation générale à plein temps qui délivre un certificat après trois années d'études réussies.

L'ECG propose à l'élève de construire progressivement son projet de formation. Pour ce faire, dès la 1^{ère} année, une attention particulière est portée sur l'orientation scolaire et professionnelle.

Le cursus est caractérisé par:

- **des disciplines communes de culture générale**
- **une option spécifique préprofessionnelle (OSP)**
- **un stage pratique**
- **un travail personnel de certificat**
- **des cours en option complémentaire (OC)**
- **la possibilité d'obtenir un certificat de maturité spécialisée par des compléments de formation**

Au terme de la formation, en vue d'une réorientation, il est possible d'obtenir un 2^{ème} certificat en option santé ou socio-éducative dans le cadre de la formation à l'ECG pour adultes (ECGA)

Des disciplines communes de culture générale dès la 1^{ère} année

Une large place est faite à l'enseignement de culture générale en tronc commun. Ce tronc commun assure la cohérence de la formation, quelle que soit l'option spécifique choisie par l'élève.

En 1^{ère} année, le tronc commun de culture générale est intégral. Sur les trois ans d'études, l'enseignement de culture générale représente les trois quarts des cours.



Structure et organisation de la formation

Une option spécifique préprofessionnelle (OSP) dès la 2^{ème} année

Dès la 2^{ème} année d'étude, l'élève choisit l'une des quatre options proposées à l'ECG. Dans chacune d'elle, la formation est constituée par des cours spécifiques. Ces cours représentent plus de 15% des enseignements sur trois ans.

Ils préparent l'élève à entreprendre une formation professionnelle ultérieure en lien avec l'OSP choisie. En fonction de l'option choisie, les cours sont suivis dans les disciplines suivantes:

- **Certificat option arts:**
approfondissement artistique personnel, atelier d'art visuel, de musique ou de théâtre, atelier interdisciplinaire, histoire des arts
- **Certificat option communication-information:**
économie et marketing, gestion et comptabilité, informatique-web, langues secondes 2, multimédias, sociologie des médias
- **Certificat option santé:**
biologie, chimie, physique, psychologie, santé
- **Certificat option socio-éducatif:**
politique et citoyenneté, droit, économie politique, géographie, histoire, psychologie, sociologie



Un stage pratique

Pour obtenir le certificat, l'élève doit accomplir un total de deux semaines de stage pratique (10 jours / 80 heures) durant son cursus à l'ECG. Le stage est, dans la mesure du possible, en lien avec le projet professionnel de l'élève.

Le stage pratique a pour objectifs:

- d'affiner le projet d'orientation de l'élève
- de confronter l'élève au monde professionnel
- de renforcer son sens de la responsabilité personnelle

Le stage pratique est validé par un bureau de stage sur la base d'un rapport réalisé par l'élève.

Des personnes et des lieux de références sont à la disposition de l'élève pour l'informer, le conseiller et l'accompagner dans sa démarche:

- les enseignant-e-s IEP (information sur les études et professions)
- les maître-sse-s accompagnant-e-s
- les conseiller-ère-s d'orientation OFPC
- le bureau des stages

L'élève exerçant des activités régulières peut, sous certaines conditions, les faire reconnaître comme stage pratique (monitorat, travail dans une institution, etc.). Ces activités sont validées par un rapport de travail ou d'activité.



Un travail personnel de certificat

En 2^{ème} et en 3^{ème} année, l'élève effectue, seul ou avec un-e camarade, un travail personnel qui prend la forme d'une recherche écrite, d'une création ou d'une réalisation artistique ou technique-scientifique. Le sujet du travail est choisi par l'élève. Il peut être en lien avec un domaine d'étude (OSP ou disciplines communes), un domaine professionnel ou encore un intérêt personnel.

Les objectifs du travail personnel de certificat sont:

- apprendre à définir un sujet
- travailler de manière autonome
- conduire une recherche / réalisation artistique (planification, recherche d'informations, synthèse, etc.)
- proposer un regard personnel
- défendre son travail lors d'une soutenance orale

Le travail personnel de certificat fait l'objet d'une évaluation portant sur le dossier écrit ou la réalisation artistique ou technique ainsi que sur la soutenance orale.

Des possibilités de cours en option complémentaire

En 2^{ème} et 3^{ème} années, l'élève choisit un cours en option complémentaire (OC) lui permettant de découvrir d'autres domaines ou d'approfondir le domaine d'étude de l'option spécifique préprofessionnelle (OSP).

Structure de la formation

3 ^{ème} année	Disciplines communes	OSP	OC	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> Stage pratique Travail personnel </div>
2 ^{ème} année	Disciplines communes	OSP	OC	
1 ^{ère} année	Disciplines communes			

OSP = Option spécifique préprofessionnelle OC = Option complémentaire

Une année de maturité spécialisée

L'année de maturité spécialisée santé ou travail social est précédée de stages préalables, validés par l'institution.

La maturité spécialisée comprend des stages en milieu professionnel, des modules théoriques (pour les maturités spécialisées arts visuels et musique, communication-information et santé) et un travail de maturité effectué dans le domaine professionnel choisi. L'encadrement et la validation sont assurés par des enseignants de l'ECG, en collaboration avec des experts des Hautes Ecoles Spécialisées correspondantes et des référents des lieux de stage.



Normes de promotion – 1^{ère} année, 2^{ème} année et 3^{ème} année

Conditions de promotion de 1^{ère} en 2^{ème} année

1. Moyenne générale à 4.0
2. 2 notes inférieures à 4.0 au maximum
3. La somme des écarts des notes inférieures à 4.0 ne doit pas dépasser 1.5
(Voir grille horaire page 6)

Conditions de promotion de 2^{ème} en 3^{ème} année

1. Moyenne générale à 4.0
2. 3 notes inférieures à 4.0 au maximum
3. La somme des écarts des notes inférieures à 4.0 ne doit pas dépasser 1.5
(Voir grille horaire page 7 à 10)

Conditions d'obtention du certificat

1. Moyenne générale à 4.0
2. 3 notes inférieures à 4.0 au maximum
3. La somme des écarts des notes inférieures à 4.0 ne doit pas dépasser 2.0
(Voir grille horaire page 7 à 10)



Grille horaire de l'élève – 1^{ère} année

	1 ^{ère} année
Français	5
Langue seconde 1 : Allemand – Anglais – Italien	4
Langue seconde 2 : Allemand – Anglais – Italien	4
Mathématique	3
Biologie	1
Chimie	1
Physique	1
Droit	1
Sciences humaines	2
Informatique	1
Dessin	1
Art dramatique	1
Musique	1
Sport	2
Orientation professionnelle	0.5
Etudes surveillées / cours d'appui	1



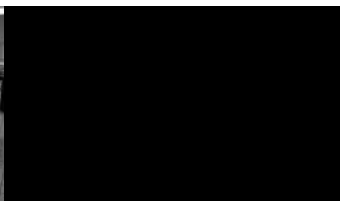
Grille horaire de l'élève – 2^{ème} et 3^{ème} année

Option spécifique préprofessionnelle "art"

Cours en disciplines communes :	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Français	5	5
Langue seconde 1 : Allemand – Anglais – Italien	3	4
Langue seconde 2 : Allemand – Anglais – Italien	3	
Mathématique	3	3
Biologie	4 2 cours de 2 heures à choix	
Chimie		
Physique		
Sciences & Environnement		
Civisme & Economie	2	
Géographie	1	
Histoire	1	
Philosophie		
Sport	2	2
Travail personnel de certificat	0.5	1
Cours en option complémentaire	2	2

Cours en option spécifique "arts"		
Histoire des arts	2	2
Atelier arts visuels ¹	4 1 atelier à choix	4 1 atelier à choix
Atelier musique ¹		
Atelier art dramatique ¹		
Approfondissement artistique personnel		2
Atelier interdisciplinaire		2

¹ le même domaine artistique est suivi en 2^{ème} et 3^{ème} années



Grille horaire de l'élève – 2^{ème} et 3^{ème} année

Option spécifique préprofessionnelle "communication-information"

Cours en disciplines communes :	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Français	5	5
Langue seconde 1 : Allemand – Anglais – Italien	3	4
Langue seconde 2 : Allemand – Anglais – Italien	3	
Mathématique	3	3
Biologie	4 2 cours de 2 heures à choix	
Chimie		
Physique		
Science & Environnement		
Civisme & Economie	2	
Géographie	1	
Histoire	1	
Philosophie		2
Dessin	2 1 cours à choix	
Art dramatique		
Musique		
Arts plastiques		
Sport	2	2
Travail personnel de certificat	0.5	1
Cours en option complémentaire		2
Cours en option spécifique "communication-information"		
Langue seconde 2 : Allemand – Anglais – Italien		4
Atelier 1 ^{ère} langue 2		2
Gestion et comptabilité	2	
Economie et marketing	2	
Informatique et web	2	
Multimédias		2
Sociologie des médias		2



Grille horaire de l'élève – 2^{ème} et 3^{ème} année

Option spécifique préprofessionnelle "santé"

Cours en disciplines communes :	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Français	5	5
Langue seconde 1 : Allemand – Anglais – Italien	3	4
Langue seconde 2 : Allemand – Anglais – Italien	3	
Mathématiques	3	3
Civisme & Economie	2	
Géographie	1	
Histoire	1	
Philosophie		
Dessin	2 1 cours à choix	
Art dramatique		
Musique		
Arts plastiques		
Sport	2	2
Travail personnel de certificat	0.5	1
Cours en option complémentaire	2	2

Cours en option spécifique "santé"		
Biologie	2	3
Chimie	2	3
Physique	2	3
Psychologie		2 1 cours à choix
Santé		

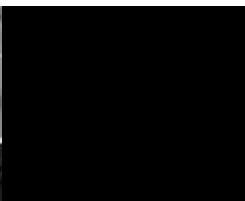


Grille horaire de l'élève – 2^{ème} et 3^{ème} année

Option spécifique préprofessionnelle "socio-éducative"

Cours en disciplines communes :	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Français	5	5
Langue seconde 1 : Allemand – Anglais – Italien	3	4
Langue seconde 2 : Allemand – Anglais – Italien	3	
Mathématique	3	3
Biologie	4 2 cours de 2 heures à choix	
Chimie		
Physique		
Sciences & Environnement		
Philosophie		2
Dessin	2 1 cours à choix	
Art dramatique		
Musique		
Arts plastiques		
Sport	2	2
Travail personnel de certificat	0.5	1
Cours en option complémentaire	2	2

Cours en option spécifique "socio-éducative" :		
Politique et citoyenneté		2
Droit	2	
Economie politique		2
Géographie	2	2
Histoire	2	1 cours d'approfondissement à choix
Psychologie		2
Sociologie		2



Formation professionnelle ultérieure pour certifié-e-s de l'ECG

En vue d'exercer le métier de son choix, l'élève certifié-e de l'ECG suit une formation professionnelle tertiaire en Haute Ecole Spécialisée (HES) ou en Ecole Supérieure (ES) en lien avec l'option choisie (OSP).

Informations sur les formations après l'ECG: brochure «Après L'ECG» sur www.ge.ch/ofpc/documents.asp

L'accès à la formation Bachelor de la HES de santé (HEdS) exige le certificat de maturité spécialisée santé. Plus d'information sur www.hesge.ch/heds

L'accès à la Haute école d'art et de design (HEAD) exige le certificat de maturité spécialisée arts visuels et la réussite au concours d'admission. Plus d'information sur www.hesge.ch/head

L'accès à la Haute école de Musique de Genève (HEM) exige le certificat de maturité spécialisée arts (musique) et la réussite au concours d'admission. Plus d'information sur www.hemge.ch

L'accès à la formation Bachelor de la HES de travail social (HETS) exige le certificat de maturité spécialisée travail social. Aux conditions définies, l'accès au bachelors est direct. Plus d'information sur www.hesge.ch/hets

L'accès à la Haute école de gestion (HEG) et à l'Ecole Suisse de Tourisme (HES-SO Valais) exige le certificat de maturité spécialisée communication et information. Plus d'information sur www.hesge.ch/heg et www.hevs.ch

Formation professionnelle secondaire pour non-certifié-e-s

Le travail d'orientation réalisé à l'ECG permet à l'élève qui quitte l'école avant l'obtention du certificat de mieux choisir une formation professionnelle initiale (apprentissage), puis de la rejoindre dans de bonnes conditions. Un grand nombre de formations y sont envisageables, notamment dans les mêmes orientations que celles offertes à l'ECG. Les élèves certifiés de l'ECG sont dispensés de l'enseignement et des examens de culture générale.

Exemples de formations professionnelles initiales:

Santé et socio-éducatif Assistant(e) dentaire – Assistant(e) socio-éducatif-ive (ASE) – Assistant(e) en soins et santé communautaire (ASSC) – Laborantin(e) en biologie

Communication Informaticien-ne – Concepteur/trice en multimédia – Assistant(e) en information documentaire

Arts Graphiste – Bijoutier/ière – Photographe



Formation professionnelle ultérieure pour certifié-e-s de l'ECG

Pour l'accès aux domaines et filières de la HES, chaque maturité spécialisée donne accès à la procédure d'admission de la HES du domaine correspondant.

Les quelques exemples de formations proposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

	Formations tertiaires HES	Pour l'accès aux formations tertiaires ES, le certificat de l'ECG est obligatoire Autres formations tertiaires (écoles supérieures ES et autres)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Diététicien-ne • Ergothérapeute • Soins infirmiers • Physiothérapeute • Diplômé-e en technique en radiologie médicale • Sage-femme / Homme sage-femme 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambulancier-ère • Assistant-e de médecin • Hygiéniste dentaire • Technicien-ne en analyses biomédicales • Pédicure-podologue • Technicien-enne en salle d'opération
Socio-éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Animateur-trice socio-culturel-le • Assistant-e social-e • Educateur-trice spécialisé-e • Ergothérapeute 	<ul style="list-style-type: none"> • Educateur-trice du jeune enfant ^{1,3}
Communication-information	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste en information documentaire • Gestionnaire en tourisme • Informaticien-ne de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Informaticien-ne de gestion ³ • Concepteur-trice en communication web • Restaurateur-hôtelier ^{1,2} • Gestionnaire d'exploitation hôtelière ^{1,2} • Gestionnaire en tourisme • Employé-e des services de la navigation aérienne
Arts	<ul style="list-style-type: none"> • Artiste peintre • Cinéaste • Sculpteur-trice • Architecture d'intérieur • Communication visuelle • Design industriel et de produits • Cette filière comprend deux orientations : <ul style="list-style-type: none"> - design-bijou - design-mode • Musicien-ne ^{2,3} • Musicien-rythmicien-ne ^{2,3} • Comédien-ne ^{2,3} 	<ul style="list-style-type: none"> • Photographe ES ⁴ • Educateur-trice du jeune enfant ^{1,2}

Remarques: procédure de régulation possible lorsque le nombre de candidat-e-s est supérieur au nombre de places disponibles.

Pour les conditions d'admission, se référer aux sites: www.hesge.ch/heds
www.eesp.ch
www.hesge.ch/hets
www.hemge.ch
www.orientation.ch
http://head.hesge.ch
www.hesge.ch/heg

¹ Expérience professionnelle (stage) exigée

² Admission possible pour tous les certifiés de l'ECG, l'OSP du domaine constituant un apport supplémentaire

³ Admission sur dossier, entretien, concours ou examen

⁴ CFC exigé

MATURITÉ SPÉCIALISÉE

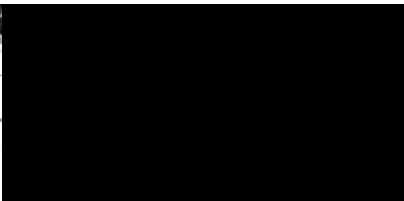
La maturité spécialisée est un titre reconnu au niveau national. Le titre de maturité spécialisée est exigé pour l'accès aux filières concernées des Hautes écoles spécialisées de Suisse.

L'année de la maturité spécialisée suit l'obtention du certificat et se déroule dans l'option spécifique pré-professionnelle du certificat.

Elle est composée de cours et d'ateliers d'introduction à la pratique professionnelle. L'étudiant réalise un travail de maturité en lien avec la pratique professionnelle. Il est accompagné par un enseignant de l'ECG, un expert HES et pour le travail social un référent du terrain.

La maturité spécialisée existe dans les 4 domaines de formation de l'ECG:

- Arts (visuels ou musique)
- Communication-Information
- Santé
- Travail social



Préparatoire à l'Ecole de culture générale ou à l'Ecole de commerce

Présentation

L'élève, qui souhaite effectuer ses études à l'Ecole de culture générale (ECG), mais qui n'atteint pas les normes d'admission pour la 1^{ère} année, peut être admis en Préparatoire ECG, s'il répond aux normes d'admission de cette classe.

Les élèves sont attribués à un bâtiment de l'ECG en fonction de leur lieu de domicile.

Objectifs de la formation

La préparatoire offre:

- le renforcement du français et des mathématiques
- des soutiens pédagogiques
- la découverte des options spécifiques préprofessionnelles (OSP) de l'ECG
- un travail sur le projet de l'élève
- un encadrement individualisé de l'élève
- une organisation de l'enseignement permettant des collaborations entre disciplines

Les cours sont donnés dans des classes à effectifs limités.

L'année débouche sur une admission en 1^{ère} année de l'ECG. Elle ne se double pas.

Normes d'admission en Préparatoire ECG

L'admission en Préparatoire de l'ECG répond aux normes suivantes:

- élèves promu-e-s du CO en provenance du regroupement BNN, moyenne générale inférieure à 4.8
- élèves non promu-e-s du CO en provenance du regroupement BFF avec une moyenne générale inférieure à 4.5 et des regroupements BFN et BNF

Normes de promotion en 1^{ère} année de l'ECG

La promotion repose sur les résultats chiffrés obtenus au cours de l'année scolaire et ceux des épreuves communes de fin d'année.



ECG Henry-Dunant

Avenue Edmond-Vaucher 20
1203 Genève
Tél. 022 388 59 00
Fax 022 388 59 80
info-ecg-dunant@etat.ge.ch

Accessibilité TPG:
lignes 6 et 19,
arrêt Henri-Golay
lignes 10, 22 et 51,
arrêt Franchises
lignes 14 et 53,
arrêt Bouchet

ECG Ella-Maillart

Pavillon de Carouge
1-3 ch. Grange-Collomb
1227 Carouge
TPG: lignes 12,
arrêt de Staël
lignes 44 et 45,
arrêt Grange-Collomb

Pavillon de Plan-les-Ouates
22 Route de Base
1228 Plan-les-Ouates
TPG: lignes 23 et 42,
arrêt Le Rolliet

Tél. 022 546 29 70
Fax 022 546 29 99
info-ecg-maillart@etat.ge.ch

ECG Jean-Piaget ECG Adultes

Chemin Grange-Falquet 17
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 388 78 00
Fax 022 388 78 79
info-ecg-piaget@etat.ge.ch
Tél. ECGA 022 388 78 70

Accessibilité TPG:
lignes 12,
arrêt Grange-Falquet

Direction générale de l'enseignement secondaire II postobligatoire (DGPO)

Service de la scolarité
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11
Cp 3925 – 1211 Genève 3
Tél. 022 546 59 13
pascal.edwards@etat.ge.ch

Service enseignement et formation
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11
Cp 3925 – 1211 Genève 3
Tél. 022 546 59 14
chantal.andenmatten@etat.ge.ch

www.geneve.ch/po

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)

Rue Prévost-Martin 6
Cp 192 – 1205 Genève
Tél. 022 388 44 00
ofpc@etat.ge.ch

www.ge.ch/ofpc

Ecoles de culture générale en Suisse

www.fms-ecg.ch

Brochure disponible également sur le site internet à l'adresse:
http://www.ge.ch/formation_generale/culture_generale.asp

Impressum

DIP, Ecole de culture générale et Direction générale de l'enseignement secondaire II postobligatoire
Janvier 2012